

# AMELIORER SON SYSTEME DE CULTURE PAR L'ETUDE DES PLANTES BIO-INDICATRICES

## VOUS VOULEZ...

**...identifier les principales plantes bio-indicatrices, établir un diagnostic de vos sols et faire le lien avec vos pratiques culturales.**

### Contenu de la formation :

J1 : notion de plantes bio-indicatrices : évolution, écologie et biologie appliquées aux plantes bio-indicatrices.

Lien sol / plante : origine des plantes et indications quant au sols rencontrés - cas concrets d'évolution de flore

Influence des pratiques sur la présence des plantes - cas concrets.

J2: reconnaissance des principales plantes – relevés botaniques de terrain.

Méthode et étapes du diagnostic de sol  
Réalisation de diagnostics, analyse et interprétation en commun.

### Méthodes pédagogiques :

Echanges et exposés – observations et mise en pratique sur le terrain

### Intervenant :

Miguel NEAU, botaniste et phytosociologue PROMONATURE

### Durée :

2 jours

### Horaires :

9h 30– 13h et 14h – 17h30

### Responsable de stage :

LETAILLEUR FLORENCE

+33 (0)2 43 29 24 57

+33 (0)6 71 22 26 55

florence.letailleur@pl.chambagri.fr

**Tarif :** gratuit (sous réserve de financement VIVEA)

(voir bulletin d'inscription)

*Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.*

### Public :

**Agriculteurs sarthois souhaitant progresser dans la reconnaissance des plantes et des sols auxquels elles sont associées.**

## Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

**Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?**

OUI  NON

Si oui laquelle et quand ?

.....  
.....  
.....

**Quelles sont vos attentes quant à ce stage ?**

.....  
.....  
.....

**Quelles sont les questions que vous voulez aborder ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Quelles plantes « adventices » retrouvez vous souvent dans vos cultures et / ou prairies ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## AMELIORER SON SYSTEME DE CULTURE PAR L'ETUDE DES PLANTES BIO-INDICATRICES

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Portable : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Email : .....

Date de naissance : \_/\_/\_/\_/\_

Lieu de naissance : .....

Nom de la société : .....

**Cochez votre statut professionnel**  
(il détermine le tarif de la formation)

- Exploitant agricole, conjoint collaborateur  
→ Tarif de la formation : gratuit (sous réserve de financement VIVEA)
- Salarié agricole et autres  
(préciser : .....) → Tarif de la formation : 400 €

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, avant le **13/01/2017** à :

NAVARRETE Marie Christine

15 RUE JEAN GREMILLON

72013 LE MANS

**Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Crédit d'impôt :** si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéfices ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 67 €/jour.

**Aide au remplacement :** vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de Sarthe au 02 43 43 68 87**

**Conditions générales :** l'inscription déclenche l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Plus d'information sur les conditions générales sur Internet :

<https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/formations/toutes-les-formationen/>

**Annulation :** notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR  
<https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/formations/toutes-les-formationen/>

**Chambre régionale d'agriculture**  
9, rue André Brouard  
CS 70510  
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE  
 vivea

# LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

## AMELIORER SON SYSTEME DE CULTURE PAR L'ETUDE DES PLANTES BIO- INDICATRICES

de 9h30 à 17h30

le 15 Février 2017 à la Chambre d'agriculture, 15 rue Jean Grémillon au MANS

le 14 avril 2017 sur l'exploitation de Christophe Chereau, long boyau à Aigné.

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE